

Observation n°56 du 04/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis opposé à ce projet éolien de Doussay dont le dossier *régularisation avis AE 08.06.22* comporte de nombreuses « erreurs » et omissions, qui pourraient largement influencer la perception réelle du projet et le sens de la décision préfectorale.

En effet, on peut lire Page 40

Figure 12 : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-aquitaine - Carte n°5

La carte et la légende sont illisibles donc inexploitables – Défaut à la bonne compréhension du dossier

Pour cette irrégularité, merci de rendre un avis défavorable.

Eric MARTINET / Savigny sous faye